

CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2024

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Nanterre 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	10
Rapport d'activité de l'OPCVM Maître	15
Rapport certifié du commissaire aux comptes	18

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2024**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - France

Gestionnaire financier par délégation : CANDRIAM

Agréé par la CSSF le 1er Avril 2004 en tant que société de gestion d'OPCVM sous le numéro S00000626 et inscrite depuis le 3 juillet 2014 en tant qu'AIFM sous le numéro A00000634
Siège social : SERENITY – Bloc B / 19-21 route d'Arlon / L-8009 Strassen (Grand-Duché de Luxembourg)

La gestion financière est assurée directement par CANDRIAM et/ou par une ou plusieurs de ses succursales et notamment : .

Candriam – Succursale Française

40, rue Washington 75408 Paris Cedex 08

Candriam – Belgian Branch

Avenue des Arts 58 / 1000 Brussels (Belgique)

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge – France
Adresse postale : 12, place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge – France
Adresse postale : 12, place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX - France

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Amaury COUPLEZ

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- part C EUR : FR0010234898
- Part F EUR : FR0000974412
- part M EUR : FR0010234914
- part I EUR : FR0011591056
- part K EUR : FR0011591049
- part F USD : FR0010501072
- part I USD H : FR0010922500

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : Fonds de multigestion alternative

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du FCP est la recherche d'un gain absolu et d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence propre à chacune des différentes catégories de parts (€STR Capitalisé pour les parts libellées en Euro, EFFF Capitalisé + pour les parts libellées en USD) sur la durée de placement recommandée, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de 5% (8% au maximum), principalement par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement mettant en oeuvre des stratégies de gestion alternative.

Le gérant ne peut contracter d'obligation de résultats. L'objectif mentionné est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indice retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité.

- pour les parts C EUR, F EUR, M EUR, I EUR et K EUR : €STR (ESTER) Capitalisé représente le taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunts au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro.

Il est fourni par European Money Markets Institute qui est une entité enregistrée auprès de l'AEMF conformément aux dispositions de l'article 34 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement et modifiant les directives 2008/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) n°596/2014.

Il est disponible sur le site Internet <https://www.emmi-benchmarks.eu>

- pour les parts I USD H et F USD H : Effective Federal Funds Rate Capitalisé – EFFF ou Fed Fund. Il représente le taux auquel les institutions de dépôt négocient entre elles les fonds fédéraux (soldes en USD détenus auprès des banques de la Réserve fédérale) au jour le jour ;

Il est fourni par Federal Reserve Bank of New York (New York Fed)

Il est disponible sur le site Internet : <https://apps.newyorkfed.org/markets/autorates/fed%20funds>

La Société de Gestion délégataire a mis en place des plans écrits et solides qui couvrent les hypothèses dans lesquelles l'indice de référence n'est plus publié ou en cas de modification substantielle dans sa composition. La Société de Gestion délégataire, sur base de ces plans et si cela semble approprié, choisira un autre indice de référence. Tout changement d'indice de référence sera pris en compte dans le prospectus qui sera modifié à cet effet. Ces plans sont disponibles, sur demande, au siège social de la Société de Gestion délégataire.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de ces indicateurs.

Le FCP n'est pas un OPC indiciel.

La performance du FCP sera calculée en cohérence avec la valorisation du portefeuille.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Ce fonds est classifié Article 6 du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il ne prend pas particulièrement en compte une analyse des aspects ESG et plus précisément, le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Les investissements du FCP concernent des OPC ou fonds d'investissement utilisant tous les différents types de gestion alternative (long/short » (acheteur/vendeur), systématique, discrétionnaire, relative value, arbitrage, etc. mais principalement les gestions « long/short) ou de gestion classique (long only) appliquées à toutes classes d'actifs financiers et principalement aux marchés actions. Les investissements du FCP sont diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies de gestion et de gérants. Le FCP ne pourra pas investir plus de 10% de l'actif net dans un seul OPC ou fonds d'investissement sous-jacent de gestion alternative. La gestion est diversifiée et discrétionnaire selon les anticipations du gérant.

Le FCP investit principalement dans des OPC ou fonds d'investissement ayant recours aux stratégies dites « long/short », et à moindre degré dans d'autres stratégies de gestion alternative. Le FCP pourra également avoir recours à de nouveaux outils de gestion.

Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur ») ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte. Part de l'actif : de 0 à 100%.

Les stratégies « arbitrage/relative value » ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc. Part de l'actif : de 0 à 30%.

Les stratégies « long only » visent à prendre des positions directionnelles sur toutes classes d'actifs et plus particulièrement sur les actions. Part de l'actif : de 0 à 20%.

Les stratégies et les OPC ou fonds d'investissement sous-jacents sont sélectionnés au moyen d'un processus structuré, géré en interne par le délégataire de gestion financière Candriam. Ce processus s'inscrit en permanence dans l'analyse macro-économique des marchés financiers. Il fait intervenir des critères quantitatifs et qualitatifs dans la sélection des stratégies et des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents.

A la fois pour les investissements gérés en direct et/ou les fonds sous-jacents, le fonds ne prend pas systématiquement en compte les principaux impacts négatifs sur la durabilité pour l'une ou l'autre des possibles raisons suivantes :

- Tout ou partie des entreprises émettrices ne fournissent pas suffisamment de données PAI,
- L'élément PAI n'est pas considéré comme un élément prédominant dans le processus d'investissement du fonds,
- Le fonds utilise des produits dérivés pour lesquels le traitement des éléments PAI n'est pas encore défini et normalisé".
- Les fonds sous-jacents peuvent ne pas prendre en compte les principales incidences négatives sur la durabilité telles que définies par la Société de Gestion et/ou le délégataire.

Alignement sur la taxonomie

Pour les fonds n'ayant pas d'objectif d'investissement durable et qui ne promeuvent pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour obtenir plus d'information, merci de consulter le code de transparence sur le site de la Société de Gestion déléguée :

<https://www.candriam.com/en/private/market-insights/sri-publications/#transparency>

INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Il ne promeut aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans la stratégie d'investissement et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité. La stratégie de gestion de ce fonds est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du Fonds BFM JSS Multi-Actifs Fund, les risques pour le porteur sont les suivants :

Sur une période correspondant à l'horizon de placement recommandé (5 ans), le profil général de risque, mesuré en termes de volatilité, est relativement réduit, comparé à la volatilité des marchés financiers actions, en raison de la diversité des stratégies et des gérants auxquels le FCP a recours ainsi qu'en raison de la diversité des marchés géographiques sur lesquels ces gérants interviennent.

Le FCP est exposé à divers types de risques (voir ci-dessous) qui se matérialisent rarement simultanément, en raison de sa nature de fonds de fonds. Par ailleurs, ces différents types de risque affectent certaines stratégies plus que d'autres, à des degrés divers dans le temps et dans des proportions variables selon les gérants au sein d'une même stratégie. Pour tous les types de risque indiqués ci-dessous, leur matérialisation se traduirait par une baisse possible de la valeur liquidative.

Risques portant sur les actifs sous-jacents :

➤ **Risque de perte en capital**

Risque de baisse de la VL consécutive à la matérialisation de l'un ou de plusieurs des risques indiqués ci-dessus. Dans un tel cas, un porteur n'est pas assuré de retrouver le capital initialement investi. Ce risque existe mais est réduit par la grande diversification du portefeuille des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents.

➤ **Risque de marché**

Le risque lié à une baisse généralisée des marchés financiers, actions et/ou obligataires.

➤ **Risque de liquidité**

Risque lié à une forte baisse (ou même à la disparition) de la demande pour un actif ou une classe d'actifs, se traduisant par une chute de la valeur du ou des actifs concernés.

➤ **Risque de taux**

Risque lié à des variations du niveau des taux d'intérêt. Cette catégorie de risque peut affecter la plupart des stratégies d'arbitrage que le FCP utilise.

➤ **Risque de volatilité**

Risque lié à une variation de la volatilité des marchés financiers. Ce risque concerne principalement les OPC ou fonds d'investissement sous-jacents du FCP ayant recours à des stratégies d'arbitrage.

➤ **Risque de change**

Risque lié aux fluctuations des taux de change. L'investisseur est exposé, directement ou indirectement au risque de change, mais la société de gestion se réserve la possibilité de procéder à des couvertures de change. Par ailleurs, les catégories de parts libellées en devises différentes de la devise de référence du portefeuille du FCP feront l'objet d'une couverture, qui tendra à être totale et systématique, du risque de change.

➤ **Risque de crédit**

Risque lié à une détérioration de la capacité pour un débiteur de faire face à ses engagements. Cette catégorie de risque peut affecter certaines stratégies de gestion alternative auxquelles le FCP a recours (arbitrage actions, arbitrage événements/fusions).

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux, etc.). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

➤ **Risque de modification de l'indice de référence par le fournisseur de cet indice**

L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'entière discrétion du fournisseur d'indice de référence de décider et ainsi de modifier les caractéristiques de l'indice de référence concerné pour lequel il agit en tant que sponsor. Selon les termes du contrat de licence, un fournisseur d'indices peut ne pas être tenu de fournir aux détenteurs de licence qui utilisent l'indice de référence concerné un préavis suffisant de toute modification apportée à cet indice de référence. En conséquence, la Société de Gestion ne sera pas nécessairement en mesure d'informer à l'avance les porteurs de parts du fonds des changements apportés aux caractéristiques de l'indice de référence concerné par le fournisseur d'indice.

➤ **Risque en matière de durabilité**

Le risque de durabilité fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille.

Les risques de durabilité peuvent être subdivisés en 3 catégories :

- Environnemental : des événements environnementaux peuvent créer des risques physiques pour les entreprises du portefeuille. Ces événements pourraient par exemple découler des conséquences du changement climatique, de la perte de biodiversité, du changement de la chimie des océans, etc. Outre les risques physiques, les entreprises pourraient aussi être impactées négativement par des mesures d'atténuation adoptées en vue de faire face aux risques environnementaux. Ces risques d'atténuation impacteront différemment les entreprises selon leur exposition aux risques susmentionnés et leur adaptation à ceux-ci.
- Social : renvoie aux facteurs de risque liés au capital humain, à la chaîne d'approvisionnement et à la façon dont les entreprises gèrent leur impact sur la société. Les questions relatives à l'égalité des genres, aux politiques de rémunération, à la santé et la sécurité et aux risques associés aux conditions de travail en général relèvent de la dimension sociale. Les risques de violation des droits humains ou des droits du travail au sein de la chaîne d'approvisionnement font également partie de la dimension sociale.
- De gouvernance : ces aspects sont liés aux structures de gouvernance telles que l'indépendance du conseil d'administration, les structures de gestion, les relations avec les travailleurs, la rémunération et la conformité ou les pratiques fiscales. Les risques liés à la gouvernance ont comme point commun qu'ils proviennent d'un défaut de surveillance de l'entreprise et/ou de l'absence d'incitant poussant la direction de l'entreprise à faire respecter des normes élevées en matière de gouvernance.

Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes. Si un événement imprévu survient chez un émetteur spécifique tel qu'une grève du personnel, ou plus généralement une catastrophe environnementale, cet événement peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille. Par ailleurs, les émetteurs adaptant leurs activités et/ou politiques peuvent être moins exposés au risque de durabilité.

Afin de gérer l'exposition au risque, les mesures d'atténuation peuvent être les suivantes :

- exclusion d'activités ou d'émetteurs controversés
- exclusion d'émetteurs sur la base de critères durables
- intégration des risques de durabilité dans la sélection des émetteurs ou le poids des émetteurs dans le portefeuille
- engagement et saine gestion des émetteurs

Le cas échéant, ces mesures d'atténuation sont décrites dans la section du prospectus consacrée à la politique d'investissement du fonds.

GARANTIE OU PROTECTION

Non applicable

Le FCP est régi par les lois et règlements applicables aux organismes de placement collectifs.

Les principaux droits et obligations des porteurs sont indiqués dans la documentation réglementaire de l'OPC.

Tout litige lié à l'investissement dans l'OPC est soumis au droit français et à la compétence des juridictions françaises.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra aussi occasionnellement et à titre accessoire investir directement dans des valeurs mobilières françaises ou internationales, pour faire face ponctuellement à une insuffisance d'opportunités d'investissement dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement correspondant aux objectifs de gestion du FCP.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP pourra aussi occasionnellement et à titre accessoire investir directement dans des obligations et autres titres de créances, de toute zone géographique, de tout rating, de tout secteur, de toute capitalisation et dont l'utilisation est cohérente avec ses objectifs de gestion, pour faire face ponctuellement à une insuffisance d'opportunités d'investissement dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement correspondant aux objectifs de gestion du FCP.

Actions et parts d'OPCM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger.

- jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM, de droit français ou européen, relevant de la directive 2009/65/CE,
- jusqu'à la totalité de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français,
- jusqu'à la totalité de son actif net en parts ou actions de FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères fixés par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.
- jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement eux-mêmes investis à plus de 10% en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement ou en parts ou actions de fonds d'investissement de droit étranger ne respectant pas les critères fixés par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le FCP pourra investir dans des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement, de droit français ou étrangers, gérés (en direct ou par délégation) ou conseillés, par une des entités du groupe Candriam.

➤ **Les instruments dérivés**

Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers.

Le gérant pourra avoir recours, entre autres, aux instruments suivants : contrats à terme sur devises, options d'achat ou de vente sur indices actions ou produits de taux, contrats « futures », etc. Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

La somme des engagements nets résultant de ces opérations peut représenter jusqu'à 125% de son actif net.

En vue de couvrir le portefeuille, partiellement ou en totalité, le gérant pourra prendre des positions ayant recours aux instruments précédemment cités.

En vue de tendre à une couverture systématique et totale de l'exposition au risque de change des catégories de parts libellées en devises autres que la devise de référence du portefeuille du FCP, le gérant aura recours à des instruments financiers à terme. Cette couverture est assurée au moyen d'instruments financiers réduisant au minimum l'impact des opérations de couverture sur les autres catégories de parts du FCP.

En vue d'exposer le portefeuille, en cohérence avec l'objectif de gestion, le gérant pourra avoir recours aux mêmes instruments à titre accessoire et en complément des stratégies utilisées par les OPCVM, les FIA et fonds d'investissement sous-jacents, sans qu'ils ne modifient significativement le niveau de risque ou l'orientation de gestion du portefeuille.

➤ **Instruments intégrant des dérivés**

Aucun en tant que tel mais les OPCVM, les FIA et fonds d'investissement dans lesquels le FCP investira sont susceptibles d'avoir recours à leur niveau à des instruments dérivés.

➤ **Les dépôts**

Occasionnellement, selon les liquidités disponibles et le calendrier probable de ses investissements, le FCP est susceptible de recourir à des dépôts, en lieu et place de placements dans des OPC monétaires, afin d'optimiser la gestion de ses liquidités.

➤ **Emprunts d'espèces**

10% maximum de l'actif, conformément à la réglementation, soit pour fournir une liquidité supplémentaire à l'occasion de rachats, soit pour faire face à des décalages de trésorerie à l'occasion de souscriptions.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2024.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d’attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l’UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l’environnement de contrôle et de conformité...).

S’agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l’exercice 2024, aucun versement en parts d’OPCVM ou de FIA ni report de versement n’ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l’année 2024 : 12, dont 9 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l’année 2024 : 1 506 milliers d’euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 1312 milliers d’euros versés aux preneurs de risque,
- 194 milliers d’euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 1243 milliers d’euros de rémunérations fixes,
- 263 milliers d’euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux/ montant TTC* maximum
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion	Actif net	Part C EUR : 1,50% Part F EUR : 1,80% Part K EUR : 0,80% Part I EUR : 1% Part M EUR : 0,1% Part I USD H : 1,00% Part F USD H: 1,80%
Frais indirects maximum : frais de gestion	Actif net	2% maximum en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l’exercice. Cela n’inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents.
Commissions - Souscription : - Rachat		Néant, à l’exception des éventuels droits acquis aux OPC sous-jacents (1% maximum). Néant
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Commission de surperformance	Actif net	5% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur de référence qui se compose d'un high water mark et d'un hurdle (cf ci-dessous). Néant pour les parts I EUR, I USD H et M EUR
------------------------------	-----------	--

* La Société de Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Les frais de gestion seront directement comptabilisés et pris en compte dans le calcul de la VL. Sont pris en compte les frais du gestionnaire, les frais du dépositaire, les honoraires de commissaires aux comptes et les autres frais administratifs.

Commission de surperformance

Pour chaque catégorie de parts, le Gestionnaire pourra prétendre à une commission de surperformance basée sur la surperformance de la valeur liquidative (VL) par rapport à l'indicateur de référence ci-après défini.

Part	Cap. / Dis.	Devise	ISIN	Commission de surperformance	Taux de provisionnement	Taux de rendement minimal	Modèle appliqué
C EUR	EUR	FR0010234898	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	C EUR
F EUR	EUR	FR0000974412	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	F EUR
M EUR	EUR	FR0010234914	Néant	N/A	N/A	N/A	M EUR
I EUR	EUR	FR0011591056	Néant	N/A	N/A	N/A	I EUR
K EUR	EUR	FR0011591049	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	K EUR
I USD H	EUR	FR0010922500	Néant	N/A	N/A	N/A	I USD H
F USD H	EUR	FR0010501072	Oui	5%	FED FUND capitalisé, floored 0	HWM permanent	F USD H

Indicateur de référence

L'Indicateur de Référence se compose des deux éléments suivants :

- Un high-water mark (HWM) qui correspond à un premier actif de référence basé sur la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice à partir du 31/12/2021.

Le HWM initial correspond à la VL du 31/12/2021. En cas d'activation ultérieure d'une nouvelle catégorie de parts ou de réactivation d'une catégorie de parts préexistante, la VL initiale de (re-)lancement de cette nouvelle part sera retenue comme HWM initial.

- Un hurdle qui correspond à un deuxième actif de référence déterminé en supposant un placement théorique des actifs au taux de rendement minimal, qui augmente des montants de souscriptions et diminue proportionnellement aux montants de rachats. Dans l'hypothèse où ce taux de rendement minimal est négatif, un taux de 0% est appliqué pour déterminer le hurdle.

L'application d'un HWM garantit que les investisseurs ne se verront pas facturer de commission de surperformance tant que la VL ne dépasse pas la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice social à partir du 31/12/2021.

Cette rémunération variable permet d'aligner les intérêts du Gestionnaire avec ceux des investisseurs, et d'être en lien avec le couple rendement-risque du FCP.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos au 31/12/2024 est de :

Part F USD FR0010501072 : 2,77%

Et se décompose comme suit :

- 1,75% de frais de gestion propres
- 0,96% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,06% autres frais

Part F EUR FR0000974412 : 2,77%

Et se décompose comme suit :

- 1,75% de frais de gestion propres
- 0,96% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,06% autre charges

Part M FR0010234914 : 1,07%

Et se décompose comme suit :

- 0,05% de frais de gestion propres
- 0,96% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,06% autres frais

Part C FR0010234898 : 2,48%

Et se décompose comme suit :

- 1,45% de frais de gestion propres
- 0,96% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,07% autres frais

Part I FR0011591056 : 1,97%

Et se décompose comme suit :

- 0,95% de frais de gestion propres
- 0,96% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,06% autres frais

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Candriam sélectionne les intermédiaires pour les grandes classes d'instruments financiers (obligations, actions, produits dérivés), auprès desquels elle transmet des ordres pour exécution. Cette sélection s'effectue notamment sur base de la politique d'exécution de l'intermédiaire et ce dans le respect de la « Politique de sélection des intermédiaires financiers, auprès desquels Candriam transmet des ordres pour exécution pour le compte des OPC qu'elle gère ».

Les facteurs d'exécution pris en compte sont notamment : le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre.

En application de la procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et des contreparties et sur base d'une demande émanant du gérant, le Comité Broker (« Broker Review ») de Candriam valide ou refuse toute demande de nouvel intermédiaire financier.

Ainsi, en application de cette politique, une liste par type d'instruments (actions, taux, monétaires, dérivés) des brokers autorisés et une liste des contreparties autorisées sont maintenues.

Par ailleurs, périodiquement, dans le cadre de la "Broker Review", est passée en revue la liste des brokers agréés afin de les évaluer selon plusieurs filtres et d'y apporter toute modification utile et nécessaire.

Par ailleurs la société de gestion ou le délégataire perçoit aucune commission en nature.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté autour de 110% de son actif net, pouvant temporairement dépasser ce seuil en cas de valorisation des marchés d'actions.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCES DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

POURCENTAGE DES ACTIFS DU FONDS FAISANT L'OBJET D'UN TRAITEMENT PARTICULIER EN RAISON DE LEUR NATURE NON-LIQUIDE

NOM	DOMICILE	STATUT JURIDIQUE	AIFM BRUT 31/12/2024	ENGAGEMENT AIFM 31/12/2024
Candriam MM Long/Short Global	France	AIF	103.59%	100.23%

Rapport d'activité de l'OPCVM

« Candriam MM Long / Short Global »

LE RAPPORT DE GESTION **JANVIER 2024 - DECEMBRE 2024**

L'environnement du marché au cours des 12 derniers mois a été relativement agité et volatile en raison de l'inquiétude des investisseurs de manquer un tournant économique important. Le sentiment et la direction du marché ont été réajustés plusieurs fois au cours de cette période, les investisseurs réagissant vivement aux moindres variations des indicateurs macroéconomiques.

Dans l'ensemble, les marchés actions ont bénéficié d'une tendance haussière portée par de fortes dynamiques structurelles dans les secteurs liés à la technologie, tendance qui s'est progressivement élargie à d'autres secteurs tels que les services aux collectivités, l'industrie ou la consommation. Cependant, la performance des marchés à travers le monde a été très disparate.

Le marché américain est resté résilient, animé par plusieurs pôles de croissance dans les secteurs technologique et énergétique. En revanche, la Chine reste en difficulté, peinant à sortir d'un environnement déflationniste sans recourir aux recettes du passé, impliquant des plans de relance massive qui génèrent une surcapacité industrielle. Les marchés actions européens ont progressé sur la période, mais ont sous-performé par rapport aux États-Unis en raison des guerres, des crises politiques, de la faiblesse des exportations et d'un manque de confiance des consommateurs. En résumé, il y a souvent des raisons d'être prudent à l'égard des marchés européens.

Le Japon a entamé cette période de 12 mois avec de solides performances boursières, soutenues par un regain d'intérêt des investisseurs internationaux. Cependant, ses indices boursiers ont connu une forte volatilité en raison des impacts indirects des ajustements de politique monétaire.

Dans l'univers des obligations, les investisseurs continuent de bénéficier d'un bon niveau de portage sur les taux à court terme. Aux États-Unis, les taux longs se sont ajustés au cycle de baisse des taux de la Fed, évoluant lentement entre 4,8 % et 3,6 % pour l'emprunt d'État à 10 ans. Le crédit corporate reste cher, les spreads sur l'ensemble du spectre de qualité se négociant à des niveaux proches des plus bas historiques.

Dans ce contexte, le fonds a enregistré une excellente performance en 2024, s'appuyant sur la diversification de ses moteurs de performance à travers différentes régions et secteurs. L'ensemble des fonds a bénéficié d'un environnement favorable aux actions et d'une forte dispersion sectorielle. Les seuls détracteurs de cette poche ont été un fonds small cap européen (hors Royaume-Uni) et un fonds value aux États-Unis.

On notera la très bonne performance d'un gérant long/short market neutre spécialisé en technologie, dont le P&L a été alimenté à la fois par la partie longue et la partie short de son portefeuille.

Nos deux fonds à biais net long modéré (global et US tech) ont également profité de la qualité de leur stock picking sur la partie longue principalement. Par ailleurs, nos deux fonds « quantamental » dédiés à l'Europe ont su tirer parti de la dispersion et figurent parmi les cinq plus grands contributeurs à la performance en 2024.

Enfin, la re-concentration du portefeuille sur sa thématique principale, le long/short, opérée au premier trimestre, a permis d'optimiser l'impact du contexte de marché favorable à cette stratégie.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2024, le fonds a réalisé une performance de :

- part C EUR FR0010234898 : 12,40%
- part M EUR FR0010234914: 12,66%
- part I EUR FR0011591056: 11,64%
- part F USD H FR0010501072: 11,98%
- Part F EUR FR0000974412 : 10,50%

contre 3,80% % pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements de CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR

Achats	
Nom	Montant en €
LU0779307445/GIM-TELS-A0412EUR	933 528.12
IE000ZSOURC6/QSM Global Equity Lo	388 905.87
LU1861219290/BR EM COM AB RT I2 C	126 628.62
XFCS00X5TPG0/SELIGMAN TECH SP B2	121 000.00
IE00BRCJDL54/MAGA SMALL UCITEUR	119 666.79
LU2913232430/GIM PF STR TLS-A	115 000.00

Ventes	
Nom	Montant en €
LU2511867405/FRANKLIN K2 ACTUSRAY	-939 571.16
LU2552647294/GIM PS TEC LS A1022C	-565 656.00
LU2539979315/GM TH LS A092022 conv	-367 872.12
IE00BCBHZ754/InRISPAREURIACH	-323 479.60
LU1861219027/BR EM COM AB RT Z2 C	-205 872.59
KYG1319E1061/BLACKROC EURP I/EUR	-131 031.07
LU1725201203/Schroder GAIA Contou	-128 466.90

Rapport certifié du commissaire aux comptes



CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL
FONDS DE FONDS ALTERNATIF
Régé par le Code monétaire et financier**

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de fonds alternatif CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de fonds alternatif à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres de fonds d'investissement étrangers :

Les titres de fonds d'investissement étrangers en portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Nous avons pris connaissance des procédures de collecte des valeurs liquidatives définitives ou, le cas échéant, estimées provenant des administrateurs des fonds d'investissement détenus par votre OPC, utilisées pour la valorisation des fonds d'investissement étrangers et avons vérifié leur prise en compte dans la valorisation du portefeuille. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	12 702 992,84
OPCVM	9 387 121,87
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	3 315 870,97
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	2 362,29
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	12 705 355,13
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00
Comptes financiers	99 682,35
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	99 682,35
Total de l'actif I+II	12 805 037,48

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	11 474 370,27
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	1 274 576,54
Capitaux propres I	12 748 946,81
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	12 748 946,81
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	23 014,08
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	23 014,08
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	33 076,59
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	33 076,59
Total Passifs : I+II+III+IV	12 805 037,48

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	2 098,22
Sous-total produits sur opérations financières	2 098,22
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	2 098,22
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-189 624,50
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-189 624,50
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-187 526,28
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 790,76
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-184 735,52
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	387 174,60
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00
Frais de recherche	-230,08
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	386 944,52
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-2 844,98
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	384 099,54

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 101 649,23
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-16,07
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 101 633,16
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-26 420,64
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 075 212,52
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	1 274 576,54

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif du FCP est la recherche d'un gain absolu et d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence propre à chacune des différentes catégories de parts (€STR Capitalisé pour les parts libellées en Euro, EFR Capitalisé + pour les parts libellées en USD) sur la durée de placement recommandée, avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de 5% (8% au maximum), principalement par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement mettant en œuvre des stratégies de gestion alternative.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	54 904 310,09	56 893 603,34	21 932 633,43	12 017 639,85	12 748 946,81
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR en EUR					
Actif net	176 387,12	1 434 143,48	446 409,53	82 327,10	6,29
Nombre de titres	123,298	974,690	326,495	58,847	0,004
Valeur liquidative unitaire	1 430,57	1 471,38	1 367,27	1 399,00	1 572,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	47,61	19,29	264,59	181,11	40,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-28,06	-24,65	-21,00	-19,67	-17,50
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR en EUR					
Actif net	31 712 200,68	31 048 401,51	16 413 137,04	7 214 401,26	7 480 050,37
Nombre de titres	43 059,200	41 089,467	23 445,273	10 101,881	9 478,889
Valeur liquidative unitaire	736,47	755,62	700,06	714,16	789,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	25,99	9,93	135,64	92,54	23,51
Capitalisation unitaire sur revenu	-16,40	-14,55	-12,90	-12,17	-15,54
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H en USD					
Actif net en USD	106 058,90	109 647,91	103 119,32	107 128,46	119 959,99
Nombre de titres	779,070	779,070	779,070	779,070	779,070
Valeur liquidative unitaire en USD	136,13	140,74	132,36	137,50	153,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-4,76	6,60	47,78	7,10	10,71
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-2,09	-2,32	-2,29	-2,14	-2,90
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR en EUR					
Actif net	9 636 135,38	10 527 809,57	3 553 932,12	3 147 925,59	3 514 375,98
Nombre de titres	7 608,983	8 029,359	2 902,346	2 499,983	2 499,983
Valeur liquidative unitaire	1 266,41	1 311,16	1 224,50	1 259,17	1 405,75
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	44,31	17,05	236,47	162,73	41,73
Capitalisation unitaire sur revenu	-11,76	-13,22	-12,57	-11,47	-13,48

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR en EUR					
Actif net	1 549 875,95	1 623 284,51	1 422 533,22	1 476 006,35	1 638 666,76
Nombre de titres	783,080	785,080	730,080	730,080	719,480
Valeur liquidative unitaire	1 979,20	2 067,66	1 948,46	2 021,70	2 277,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	68,93	26,62	374,86	260,47	67,42
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,96	-2,20	-2,27	-0,51	-1,94
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL K EUR en EUR					
Actif net	11 743 029,66	12 163 545,07	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	9 307,791	9 307,791	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 261,63	1 306,81	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	44,30	17,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-16,89	-12,60	0,00	0,00	0,00

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux / Montant TTC* Maximum
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part C EUR : 1,50% Part F EUR : 1,80% Part K EUR : 0,80% Part I EUR : 1,00% Part M EUR : 0,10 % Part I USD H : 1,00% Part F USD H : 1,80%
Frais indirects maximum Frais de gestion	Actif net	2% maximum en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents
Commissions		
-Souscriptions		Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPC sous-jacents (1% maximum)
-Rachat		Néant
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	5% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur de référence qui se compose d'un high water mark et d'un hurdle (cf ci-dessous) Néant pour les part I EUR, I USD, H et M EUR.

* La Société de Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Les frais de gestion seront directement comptabilisés et pris en compte dans le calcul de la VL. Sont pris en compte les frais du gestionnaire, les frais du dépositaire, les honoraires de commissaires aux comptes et les autres frais administratifs.

Commission de surperformance

Pour chaque catégorie de parts, le Gestionnaire pourra prétendre à une commission de surperformance basée sur la surperformance de la valeur liquidative (VL) par rapport à l'indicateur de référence ci-après défini.

Part	Cap. / Dis.	Devise	ISIN	Commission de surperformance	Taux de provisionnement	Taux de rendement minimal	Modèle appliqué
C EUR	EUR	FR0010234898	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	C EUR
F EUR	EUR	FR0000974412	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	F EUR
M EUR	EUR	FR0010234914	Néant	N/A	N/A	N/A	M EUR
I EUR	EUR	FR0011591056	Néant	N/A	N/A	N/A	I EUR
K EUR	EUR	FR0011591049	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	K EUR
I USD H	EUR	FR0010922500	Néant	N/A	N/A	N/A	I USD H
F USD H	EUR	FR0010501072	Oui	5%	FED FUND capitalisé, floored 0	HWM permanent	F USD H

Indicateur de référence

L'Indicateur de Référence se compose des deux éléments suivants :

- Un high-water mark (HWM) qui correspond à un premier actif de référence basé sur la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice à partir du 31/12/2021.

Le HWM initial correspond à la VL du 31/12/2021. En cas d'activation ultérieure d'une nouvelle catégorie de parts ou de réactivation d'une catégorie de parts préexistante, la VL initiale de (re-)lancement de cette nouvelle part sera retenue comme HWM initial.

- Un hurdle qui correspond à un deuxième actif de référence déterminé en supposant un placement théorique des actifs au taux de rendement minimal, qui augmente des montants de souscriptions et diminue proportionnellement aux montants de rachats. Dans l'hypothèse où ce taux de rendement minimal est négatif, un taux de 0% est appliqué pour déterminer le hurdle.

L'application d'un HWM garantit que les investisseurs ne se verront pas facturer de commission de surperformance tant que la VL ne dépasse pas la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice social à partir du 31/12/2021.

Cette rémunération variable permet d'aligner les intérêts du Gestionnaire avec ceux des investisseurs, et d'être en lien avec le couple rendement-risque du FCP.

Méthodologie de calcul de la commission de surperformance

La VL de chaque catégorie de parts étant différente, le calcul des commissions de surperformance se fait de manière indépendante au niveau de chaque catégorie de parts et aboutit à des montants différents de commissions.

Le montant de la commission de surperformance est calculé à la même fréquence que le calcul de la VL .

La commission de surperformance est incluse dans le calcul de la VL.

Si la VL servant de base au calcul de la commission, à savoir la VL après commission de surperformance sur rachats mais hors commission de surperformance relative aux parts encore en circulation, est supérieure aux deux composants de l'Indicateur de Référence (HWM et Hurdle), une surperformance est constatée.

La plus petite de ces deux surperformances sert de base de calcul à la provision d'une commission de surperformance à concurrence du taux de provisionnement de cette surperformance tel que repris dans le tableau ci-dessus (le « Taux de provisionnement »).

En cas de sous-performance vis-à-vis de l'un des deux composants de l'Indicateur de Référence, une reprise de commission de surperformance est effectuée à concurrence du Taux de Provisionnement de cette sous-performance. La provision comptable de la commission de surperformance ne sera néanmoins jamais négative.

Lorsqu'un ajustement de dilution est appliqué à la VL, il est exclu du calcul de la commission de surperformance.

Dans l'hypothèse de catégories de parts donnant droit à distribution, les éventuelles distributions de dividendes n'ont pas d'impact sur la commission de surperformance de la catégorie de parts.

Pour chaque catégorie de parts libellée dans la devise du fonds, les commissions de surperformance sont calculées dans cette devise, alors que pour les catégories de parts libellées dans une autre devise, qu'elles soient couvertes ou non couvertes en change, les commissions de surperformance seront calculées dans la devise de la catégorie de parts.

Période de Référence

La période de référence correspond à la totalité de la durée de vie du fonds ou le cas échéant de la catégorie de parts.

La commission de surperformance est déterminée en général au titre de chaque période de 12 mois correspondant à l'exercice social.

Cristallisation

Toute commission de surperformance positive est cristallisée, c'est-à-dire est payable à la Société de Gestion :

- à la fin de chaque exercice social. Cependant en cas d'activation ou de ré-activation d'une part, la première cristallisation des commissions de surperformance concernant cette catégorie de parts ne pourra s'effectuer (hors rachats) qu'à la fin de l'exercice social suivant celui durant lequel la part a été (ré-)activée. ;
- lors de chaque rachat net constaté à chaque calcul de VL au prorata du nombre de parts rachetées. Dans ce cas, la provision de commission de surperformance sera diminuée du montant ainsi cristallisé ; lors de la clôture éventuelle d'une catégorie de parts au cours d'un exercice social.

De plus et conformément à la réglementation, une commission de surperformance pourra être cristallisée :

- en cas de fusion/liquidation du fonds / catégorie de parts en cours de période de référence ;
- en cas de changement de mécanisme de surperformance

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H	Capitalisation	Capitalisation
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	12 017 639,85
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-569 744,44
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-187 526,28
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	386 944,52
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 101 633,16
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	12 748 946,81

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-58,843	-84 994,45
Solde net des souscriptions/rachats	-58,843	-84 994,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,004	
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-622,992	-460 381,86
Solde net des souscriptions/rachats	-622,992	-460 381,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 478,889	
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	779,070	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 499,983	
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-10,600	-24 368,13
Solde net des souscriptions/rachats	-10,600	-24 368,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	719,480	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	5 603,57
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	5 603,57
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR FR0010234898	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6,29	0,004	1 572,50
CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR FR0000974412	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 480 050,37	9 478,889	789,12
CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H FR0010501072	Capitalisation	Capitalisation	USD	119 959,99	779,070	153,97
CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR FR0011591056	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 514 375,98	2 499,983	1 405,75
CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR FR0010234914	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 638 666,76	719,480	2 277,57

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	99,68	0,00	0,00	0,00	99,68
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	99,68

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	99,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	99,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	CHF			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-0,54	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	3,56	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-1 107,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-1 104,46	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK LUXEMBOURG	0,01	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CACEIS BANK LUXEMBOURG	0,00	23,01
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
KYG1319E1061	BLACKROCK STRAT EQ HDGE FD I EUR		Fonds / Court / Long (Long/Short)	Îles Caïmans	EUR	1 192 956,00
XFCS00X5TPG0	SELIGMAN TECH SP B2 10 24		Hedge fonds	Îles Caïmans	EUR	125 887,96
XFCS00X3VWX2	SELIGMAN TECH SPECT B2 10 22		Hedge fonds	Îles Caïmans	EUR	887 354,32
IE000ZSOURC6	QSM Global Equity Long/Short Class A EUR Acc		Non applicable	Irlande	EUR	391 456,62
IE00BCBHZ754	InRIS PARUS I EUR HEDGED	ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT	Fonds / Multi-strategy	Irlande	EUR	642 525,74
LU1861219290	BLACKROCK STRATEGIC FUNDS SICAV BLACKROCK EMERGING COMPANIES	BlackRock (Luxembourg) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	264 883,09
LU1861219027	BLACKROCK STRATEGIC FUNDS SICAV BLACKROCK EMERGING COMPANIES	BlackRock (Luxembourg) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	626 360,16
LU0391999470	CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR ACC	CANDRIAM	Fonds / Monétaire	Luxembourg	EUR	608 458,87
LU2090056115	FRANKLIN K2 ELECTRON GLOBAL UCITS FUND I PF H1 CAP	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SE	Equity market neutral	Luxembourg	EUR	1 003 958,27
LU2367662330	LUMYNA MW TOPS ENVIRONMENTAL FOCUS MARKET NEUTRAL UCITS FUND	GENERALI INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	844 147,71
LU2913232430	GIM PTF STR TECH LS-A092024	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SARL	Non applicable	Luxembourg	EUR	117 691,00
LU0779307445	GIM-TECHNOLOGY L/S-A0412	JPMORGAN ASSET MANAGEMENT (EUROPE) SARL	Non applicable	Luxembourg	EUR	955 354,19
IE00BRCJDL54	Otus Smaller Companies UCITS Fund PLC- Maga Smaller Company	OTUS CAPITAL MANAGEMENT/ UNITED KINGDOM	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Irlande	EUR	929 874,21
LU0496443705	Pictet TR - Mandarin HI EUR	Pictet Asset Management	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	859 525,61
QS0008521187	YARAKA FUND -A- USD S.1 2004	ROCKHAMPTON	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Îles Caïmans	USD	1 109 672,69
LU1725201203	Schroder GAIA Contour Tech Equity E Accumulation EUR Hedged	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) SA	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	1 134 980,04
LU1569900605	HELIUM FD PERFORMANCE CLASSE E EUR	SYQUANT CAPITAL S.A.S.	Event driven	Luxembourg	EUR	1 007 906,36

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
Total						12 702 992,84

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	15 281,84
	Frais de gestion variable	17 334,59
	Autres dettes	460,16
Total des dettes		33 076,59
Total des créances et des dettes		-33 076,59

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	177,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,52
Frais de gestion variables provisionnés	0,02
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	22,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,19
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	134 214,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	16 716,43
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,23
Frais de gestion variables acquis	232,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 939,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	344,83
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,32
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34 285,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2024
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 691,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			608 458,87
Instrument financiers à terme	LU0391999470	CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR ACC	608 458,87
			0,00
Total des titres du groupe			608 458,87

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-184 735,52
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-184 735,52
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-184 735,52

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-0,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-0,07
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-0,07
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-0,07
Total	-0,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-147 353,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-147 353,44
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-147 353,44
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-147 353,44
Total	-147 353,44
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-2 266,49
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-2 266,49
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-2 266,49
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-2 266,49
Total	-2 266,49
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-33 712,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-33 712,79
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-33 712,79
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-33 712,79
Total	-33 712,79
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 402,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 402,73
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 402,73
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 402,73
Total	-1 402,73
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	384 099,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	384 099,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	384 099,54

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,16
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,16
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	0,16
Total	0,16
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	222 888,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	222 888,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	222 888,24
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	222 888,24
Total	222 888,24
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 350,53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	8 350,53
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 350,53
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	8 350,53
Total	8 350,53
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	104 348,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	104 348,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	104 348,54
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	104 348,54
Total	104 348,54
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	48 512,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	48 512,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	48 512,07
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	48 512,07
Total	48 512,07
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			12 702 992,84	99,64
OPCVM			9 387 121,87	73,63
Gestion collective			9 387 121,87	73,63
BLACKROCK STRATEGIC FUNDS SICAV BLACKROCK EMERGING COMPANIES	EUR	2 076,7	264 883,09	2,08
BLACKROCK STRATEGIC FUNDS SICAV BLACKROCK EMERGING COMPANIES	EUR	4 854	626 360,16	4,91
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR ACC	EUR	538,402	608 458,87	4,77
FRANKLIN K2 ELECTRON GLOBAL UCITS FUND I PF H1 CAP	EUR	59 723,871	1 003 958,27	7,87
GIM PTF STR TECH LS-A092024	EUR	1 150	117 691,00	0,92
GIM-TECHNOLOGY L/S-A0412	EUR	3 399,716	955 354,19	7,49
HELIUM FD PERFORMANCE CLASSE E EUR	EUR	795,461	1 007 906,36	7,91
InRIS PARUS I EUR HEDGED	EUR	4 449,008	642 525,74	5,04
LUMYNA MW TOPS ENVIRONMENTAL FOCUS MARKET NEUTRAL UCITS FUND	EUR	6 765,663	844 147,71	6,62
Otus Smaller Companies UCITS Fund PLC- Maga Smaller Companie	EUR	5 889,38	929 874,21	7,29
Pictet TR - Mandarin HI EUR	EUR	5 546,4	859 525,61	6,74
QSM Global Equity Long/Short Class A EUR Acc	EUR	411 410	391 456,62	3,07
Schroder GAIA Contour Tech Equity E Accumulation EUR Hedged	EUR	6 204,45	1 134 980,04	8,92
Autres OPC et fonds d'investissement			3 315 870,97	26,01
Gestion collective			3 315 870,97	26,01
BLACKROCK STRAT EQ HDGE FD I EUR	EUR	2 234	1 192 956,00	9,36
SELIGMAN TECH SP B2 10 24	EUR	922,325356	125 887,96	0,99
SELIGMAN TECH SPECT B2 10 22	EUR	6 505	887 354,32	6,96
YARAKA FUND -A- USD S.1 2004	USD	98	1 109 672,69	8,70
Total			12 702 992,84	99,64

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/USD/20250228	0,00	-143,34	EUR	8 548,11	USD	-8 691,45
A/EUR/USD/20250228	0,00	-22 866,42	EUR	1 076 119,58	USD	-1 098 986,00
A/USD/EUR/20250228	14,35	0,00	USD	3 563,17	EUR	-3 548,82
Total	14,35	-23 009,76		1 088 230,86		-1 111 226,27

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
A/EUR/USD/20250228	0,00	-4,32	EUR	961,40	USD	-965,72	FR0010501072
A/USD/EUR/20250228	6,96	0,00	USD	433,36	EUR	-426,40	FR0010501072
A/USD/EUR/20250228	2 340,98	0,00	USD	114 888,15	EUR	-112 547,17	FR0010501072
Total	2 347,94	-4,32		116 282,91		-113 939,29	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	12 702 992,84
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-22 995,41
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	2 343,62
Autres actifs (+)	99 682,35
Autres passifs (-)	-33 076,59
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	12 748 946,81

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL C EUR	EUR	0,004	1 572,50
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F EUR	EUR	9 478,889	789,12
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL F USD H	USD	779,070	153,97
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL I EUR	EUR	2 499,983	1 405,75
Part CANDRIAM MM LONG/SHORT GLOBAL M EUR	EUR	719,480	2 277,57

CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	12 005 705,19	21 721 968,22
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	12 005 705,19	21 721 968,22
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 134 161,68	14 050 404,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	2 871 543,51	7 671 564,01
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 005 057,46	3 648 355,27
Opérations de change à terme de devises	1 005 057,46	3 648 355,27
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	15 950,89	82 119,08
Liquidités	15 950,89	82 119,08
TOTAL DE L'ACTIF	13 026 713,54	25 452 442,57

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 624 441,51	18 017 939,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 548 110,78	4 263 944,48
Résultat de l'exercice (a,b)	-154 912,44	-349 250,45
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	12 017 639,85	21 932 633,43
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 009 073,69	3 519 809,14
Opérations de change à terme de devises	995 607,61	3 489 972,37
Autres	13 466,08	29 836,77
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	13 026 713,54	25 452 442,57

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	12 464,11	2 923,35
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	12 464,11	2 923,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	6 632,11
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	6 632,11
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	12 464,11	-3 708,76
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) (*)	290 465,07	609 663,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-278 000,96	-613 372,33
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	123 088,52	264 121,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-154 912,44	-349 250,45

(*) Les frais de recherche sont compris dans le poste "Frais de gestion et dotations aux amortissements"

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement

Elles sont évaluées à la dernière VL connue, éventuellement ajustées, après accord du dépositaire, pour prendre en compte des circonstances spéciales de marché ou un délai dans la publication d'une valorisation. En cas de circonstances exceptionnelles de marché (crise de liquidités, non parution de valeurs liquidatives, suspension temporaire de cotation et de liquidités des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents, ou autres dysfonctionnements graves), la société de gestion peut, après accord du dépositaire, suspendre l'émission et le rachat des parts, ainsi que le calcul de la VL. Les VL des parts ou actions d'OPCVM, de FIA et de fonds d'investissement peuvent, entre certaines dates de valeurs liquidatives communiquées par le dépositaire ou l'administrateur, être issues d'une estimation effectuée par le gestionnaire de l'OPCVM, du FIA ou du fonds d'investissement.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux / Montant TTC* Maximum
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part C EUR : 1,50% Part F EUR : 1.80% Part K EUR : 0,80% Part I EUR : 1,00% Part M EUR : 0,10 % Part I USD H : 1,00% Part F USD H : 1,80%
Frais indirects maximum Frais de gestion	Actif net	2% maximum en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents
Commissions		
-Souscriptions		Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPC sous-jacents (1% maximum)
-Rachat		Néant
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	5% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur de référence qui se compose d'un high water mark et d'un hurdle (cf ci-dessous) Néant pour les part I EUR, I USD, H et M EUR.

* La Société de Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Les frais de gestion seront directement comptabilisés et pris en compte dans le calcul de la VL. Sont pris en compte les frais du gestionnaire, les frais du dépositaire, les honoraires de commissaires aux comptes et les autres frais administratifs.

Pour chaque catégorie de parts, le Gestionnaire pourra prétendre à une commission de surperformance basée sur la surperformance de la valeur liquidative (VL) par rapport à l'indicateur de référence ci-après défini.

Part	Cap. / Dis.	Devise	ISIN	Commission de surperformance	Taux de provisionnement	Taux de rendement minimal	Modèle appliqué
C EUR	EUR	FR0010234898	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	C EUR
F EUR	EUR	FR0000974412	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	F EUR
M EUR	EUR	FR0010234914	Néant	N/A	N/A	N/A	M EUR
I EUR	EUR	FR0011591056	Néant	N/A	N/A	N/A	I EUR
K EUR	EUR	FR0011591049	Oui	5%	€STR capitalisé, floored 0	HWM permanent	K EUR
I USD H	EUR	FR0010922500	Néant	N/A	N/A	N/A	I USD H
F USD H	EUR	FR0010501072	Oui	5%	FED FUND capitalisé, floored 0	HWM permanent	F USD H

Indicateur de référence

L'Indicateur de Référence se compose des deux éléments suivants :

- Un high-water mark (HWM) qui correspond à un premier actif de référence basé sur la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice à partir du 31/12/2021.

Le HWM initial correspond à la VL du 31/12/2021. En cas d'activation ultérieure d'une nouvelle catégorie de parts ou de réactivation d'une catégorie de parts préexistante, la VL initiale de (re-)lancement de cette nouvelle part sera retenue comme HWM initial.

- Un hurdle qui correspond à un deuxième actif de référence déterminé en supposant un placement théorique des actifs au taux de rendement minimal, qui augmente des montants de souscriptions et diminue proportionnellement aux montants de rachats. Dans l'hypothèse où ce taux de rendement minimal est négatif, un taux de 0% est appliqué pour déterminer le hurdle.

L'application d'un HWM garantit que les investisseurs ne se verront pas facturer de commission de surperformance tant que la VL ne dépasse pas la plus haute VL atteinte à la fin d'un exercice social à partir du 31/12/2021.

Cette rémunération variable permet d'aligner les intérêts du Gestionnaire avec ceux des investisseurs, et d'être en lien avec le couple rendement-risque du FCP.

Méthodologie de calcul de la commission de surperformance

La VL de chaque catégorie de parts étant différente, le calcul des commissions de surperformance se fait de manière indépendante au niveau de chaque catégorie de parts et aboutit à des montants différents de commissions.

Le montant de la commission de surperformance est calculé à la même fréquence que le calcul de la VL . La commission de surperformance est incluse dans le calcul de la VL.

Si la VL servant de base au calcul de la commission, à savoir la VL après commission de surperformance sur rachats mais hors commission de surperformance relative aux parts encore en circulation, est supérieure aux deux composants de l'Indicateur de Référence (HWM et Hurdle), une surperformance est constatée.

La plus petite de ces deux surperformances sert de base de calcul à la provision d'une commission de surperformance à concurrence du taux de provisionnement de cette surperformance tel que repris dans le tableau ci-dessus (le « Taux de provisionnement »).

En cas de sous-performance vis-à-vis de l'un des deux composants de l'Indicateur de Référence, une reprise de commission de surperformance est effectuée à concurrence du Taux de Provisionnement de cette sous-performance. La provision comptable de la commission de surperformance ne sera néanmoins jamais négative.

Lorsqu'un ajustement de dilution est appliqué à la VL, il est exclu du calcul de la commission de surperformance.

Dans l'hypothèse de catégories de parts donnant droit à distribution, les éventuelles distributions de dividendes n'ont pas d'impact sur la commission de surperformance de la catégorie de parts.

Pour chaque catégorie de parts libellée dans la devise du fonds, les commissions de surperformance sont calculées dans cette devise, alors que pour les catégories de parts libellées dans une autre devise, qu'elles soient couvertes ou non couvertes en change, les commissions de surperformance seront calculées dans la devise de la catégorie de parts.

Période de Référence

La période de référence correspond à la totalité de la durée de vie du fonds ou le cas échéant de la catégorie de parts.

La commission de surperformance est déterminée en général au titre de chaque période de 12 mois correspondant à l'exercice social.

Cristallisation

Toute commission de surperformance positive est cristallisée, c'est-à-dire est payable à la Société de Gestion :

- à la fin de chaque exercice social. Cependant en cas d'activation ou de ré-activation d'une part, la première cristallisation des commissions de surperformance concernant cette catégorie de parts ne pourra s'effectuer (hors rachats) qu'à la fin de l'exercice social suivant celui durant lequel la part a été (ré-)activée. ; ;
- lors de chaque rachat net constaté à chaque calcul de VL au prorata du nombre de parts rachetées. Dans ce cas, la provision de commission de surperformance sera diminuée du montant ainsi cristallisé ; lors de la clôture éventuelle d'une catégorie de parts au cours d'un exercice social.

De plus et conformément à la réglementation, une commission de surperformance pourra être cristallisée :

- en cas de fusion/liquidation du fonds / catégorie de parts en cours de période de référence ;
- en cas de changement de mécanisme de surperformance

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F USD	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL M EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	21 932 633,43	56 893 603,34
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	126 651,56	244 805,93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-10 425 580,56	-31 338 632,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 523 407,89	8 714 273,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-438 093,28	-1 028 471,77
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	270 844,65	95 523,73
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-103 839,71	-1 079 058,79
Frais de transactions	-1 976,10	-1 223,60
Différences de change	-182 809,81	800 961,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 405 597,26	-10 755 776,28
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 791 282,78</i>	<i>3 196 880,04</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-3 196 880,04</i>	<i>-13 952 656,32</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-278 000,96	-613 372,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	12 017 639,85	21 932 633,43

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 950,89	0,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 950,89	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	910 549,68	7,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	97 323,08	0,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	24,60	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	897 205,83	7,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	97 323,08
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	907 734,38
TOTAL DES CRÉANCES		1 005 057,46
DETTES		
	Vente à terme de devise	897 071,48
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	98 536,13
	Frais de gestion fixe	13 236,00
	Autres dettes	230,08
TOTAL DES DETTES		1 009 073,69
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 016,23

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-267,648	-369 566,40
Solde net des souscriptions/rachats	-267,648	-369 566,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	58,847	
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	179,706	126 651,56
Parts rachetées durant l'exercice	-13 523,098	-9 554 760,58
Solde net des souscriptions/rachats	-13 343,392	-9 428 109,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 101,881	
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F USD		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	779,070	
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-402,363	-501 253,58
Solde net des souscriptions/rachats	-402,363	-501 253,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 499,983	
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL M EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	730,080	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL M EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 903,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	248 305,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 746,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34 834,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL M EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 445,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-154 912,44	-349 250,45
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-154 912,44	-349 250,45

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 158,10	-6 856,85
Total	-1 158,10	-6 856,85

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-123 016,68	-302 454,89
Total	-123 016,68	-302 454,89

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 674,41	-1 789,25
Total	-1 674,41	-1 789,25

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-28 684,31	-36 488,54
Total	-28 684,31	-36 488,54

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-378,94	-1 660,92
Total	-378,94	-1 660,92

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 548 110,78	4 263 944,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 548 110,78	4 263 944,48

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	10 657,89	86 390,29
Total	10 657,89	86 390,29

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	934 926,85	3 180 323,05
Total	934 926,85	3 180 323,05

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 537,21	37 230,34
Total	5 537,21	37 230,34

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	406 824,80	686 322,37
Total	406 824,80	686 322,37

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	190 164,03	273 678,42
Total	190 164,03	273 678,42

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	51 055 662,90	54 904 310,09	56 893 603,34	21 932 633,43	12 017 639,85
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL C EUR en EUR					
Actif net	351 706,64	176 387,12	1 434 143,48	446 409,53	82 327,10
Nombre de titres	276,610	123,298	974,690	326,495	58,847
Valeur liquidative unitaire	1 271,48	1 430,57	1 471,38	1 367,27	1 399,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	27,35	47,61	19,29	264,59	181,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-19,67	-28,06	-24,65	-21,00	-19,67
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F EUR en EUR					
Actif net	30 336 080,23	31 712 200,68	31 048 401,51	16 413 137,04	7 214 401,26
Nombre de titres	46 212,622	43 059,200	41 089,467	23 445,273	10 101,881
Valeur liquidative unitaire	656,44	736,47	755,62	700,06	714,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	14,14	25,99	9,93	135,64	92,54
Capitalisation unitaire sur résultat	-11,87	-16,40	-14,55	-12,90	-12,17
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F USD en USD					
Actif net en USD	168 771,24	106 058,90	109 647,91	103 119,32	107 128,46
Nombre de titres	1 421,231	779,070	779,070	779,070	779,070
Valeur liquidative unitaire en USD	118,75	136,13	140,74	132,36	137,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	7,08	-4,76	6,60	47,78	7,10
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-2,25	-2,09	-2,32	-2,29	-2,14
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL I EUR en EUR					
Actif net	8 471 491,65	9 636 135,38	10 527 809,57	3 553 932,12	3 147 925,59
Nombre de titres	7 608,983	7 608,983	8 029,359	2 902,346	2 499,983
Valeur liquidative unitaire	1 113,35	1 266,41	1 311,16	1 224,50	1 259,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	23,89	44,31	17,05	236,47	162,73

Capitalisation unitaire sur résultat	-10,67	-11,76	-13,22	-12,57	-11,47
--------------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL K EUR en EUR					
Actif net	10 380 271,73	11 743 029,66	12 163 545,07	0,00	0,00
Nombre de titres	9 319,056	9 307,791	9 307,791	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 113,87	1 261,63	1 306,81	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	23,91	44,30	17,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-10,38	-16,89	-12,60	0,00	0,00
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL M EUR en EUR					
Actif net	1 365 751,39	1 549 875,95	1 623 284,51	1 422 533,22	1 476 006,35
Nombre de titres	792,014	783,080	785,080	730,080	730,080
Valeur liquidative unitaire	1 724,40	1 979,20	2 067,66	1 948,46	2 021,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	36,88	68,93	26,62	374,86	260,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,50	-1,96	-2,20	-2,27	-0,51

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
IRLANDE				
MAGA SMALLER COS UCITS FD-EU	EUR	5 168,53	850 378,24	7,08
R PARUS FD I EUR HEDGED	EUR	6 668,879	888 227,99	7,39
TOTAL IRLANDE			1 738 606,23	14,47
LUXEMBOURG				
BLACKROCK STRATEGIC FUNDS SICAV BLACKROCK EMERGING COMPANIES	EUR	1 077,5	124 246,53	1,03
BLACKROCK STRATEGIC FUNDS SICAV BLACKROCK EMERGING COMPANIES	EUR	6 455	753 427,60	6,27
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR ACC	EUR	556,351	605 371,09	5,04
FRANKLIN K2 ACTUSRAY EUROPEAN ALPHA UCITS FUND EO PF EUR	EUR	77 972,71	825 731,00	6,87
FRANKLIN K2 ELECTRON GLOBAL UCITS FUND I PF H1 CAP	EUR	59 723,871	828 370,09	6,89
GIM PFT TECH LS A092022EUR	EUR	3 542	320 267,64	2,67
GIM PSF-TECHNOLOGY LONG SHORT FUND A 10 2022 CAP	EUR	5 460	492 164,40	4,10
HELIUM FD PERFORMANCE CLASSE E EUR	EUR	795,461	968 040,24	8,06
LUMYN MW ESG TOP UCITS EURFA	EUR	6 764,3968	803 465,58	6,68
Pictet TR - Mandarin HI EUR	EUR	5 546,4	781 432,30	6,50
SCHRODER GAIA CONT T EQ-EEUR	EUR	6 902,45	893 038,98	7,43
TOTAL LUXEMBOURG			7 395 555,45	61,54
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 134 161,68	76,01
Autres organismes non européens				
ILES CAIMANS				
BLACKROCK EUROPEAN HDGE FD -I- EUR	EUR	2 481	1 176 118,05	9,78
SELIGMAN TECH SPECT B2 10 22	EUR	6 505	784 875,78	6,53
YARAKA FUND -A- USD S.1 2004	USD	98	910 549,68	7,58
TOTAL ILES CAIMANS			2 871 543,51	23,89
TOTAL Autres organismes non européens			2 871 543,51	23,89
TOTAL Organismes de placement collectif			12 005 705,19	99,90
Créances			1 005 057,46	8,36
Dettes			-1 009 073,69	-8,39
Comptes financiers			15 950,89	0,13
Actif net			12 017 639,85	100,00

Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL I EUR	EUR	2 499,983	1 259,17
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL C EUR	EUR	58,847	1 399,00
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F EUR	EUR	10 101,881	714,16
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL M EUR	EUR	730,080	2 021,70
Parts CANDRIAM MM LONG SHORT GLOBAL F USD	USD	779,070	137,50